L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 FEVRIER 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 17 FEVRIER 1896.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une superbe maison en briques—La résidence palais du défunt FRANK N. VOLCKMANN, 2621.....Rue Magasins.....2621

A l'encoignure Quatrième.

Groupée parmi les jolies résidences de MM. B. Rosenburg, Joseph Simon, Frank Roder, Dr R. A. Bayley, Major S. P. Walmsley et autres.

Terrains magnifiques 127x160,

Richement embellis avec des plantes rares, bouture de roses, fleurs, gazon bien soigné et ombragé avec de beaux arbres, chêne, pins et magnolias, entourés de grillages en fer orné et avec promenades en Schillinger.

—AUSSI—

Deux Résidences seules, à deux étages, en bois, 1914—1918..rue Conti..1914—1918

Entre Roman et Prieur.

Conditions extraordinairement libérales.

Succession de Frank N. Volckmann.

No 46,897 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Jeudi, 5 mars 1896.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 123 rue Carondelet—Le JEUDI, 5 mars 1896, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et daté le 27 janvier 1896, il sera vendu à l'enchère publique—

1° L'élégante et confortable résidence en briques, 2621 rue Magasins, formant l'encoignure de la rue Quatrième dans l'îlet borné par les rues Troisième et Camp, comprenant de larges balcons aux deux étages, supportés par de gracieuses colonnes corinthiennes hall spacieux, avec escaliers dans le fond, deux grands salons à arches, plafonds haut, cheminées en marbre avec dessins riches, jolie librairie ou chambre de réception, grande salle à manger, offices et accessoires usuels pour les domestiques. Au second étage, il y a six ou sept grandes et confortables chambres à coucher, larges galeries sur le côté et dans le fond, sonnettes électriques et le gaz partout. Les terrains mesurent 127 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur et façade sur la rue Quatrième de 160 pieds 2 pouces et 1 ligne et demie, et est magnifiquement arrangé avec plates-bandes, fleurs, arbres fruitiers et autres, terrain élevé, bien drainé, allée pavée en Schill ingor, trois grandes cuves et cisternes qui peuvent fournir une grande quantité d'eau, les bâtisses et terrains sont en très-bonne condition et peuvent être visités jeudi et mercredi, entre 2 et 6 heures P. M., avec carte des encanteurs.

2° La maison seule à deux étages en bois, No 1914 rue Conti, entre les rues Roman et Prieur (dans l'îlet borné par la rue Bienville) contenant salons doubles avec portes à battants, salle à manger, cuisine et deux chambres à coucher devant et deux sur la galerie, gaz, grande cour et mesurant 27 pieds de face sur la rue Conti sur 100 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur, plus un moulin, maintenant vacante, mais peut facilement se louer à raison de $18 ou $20 par mois.

3° La maison seule à deux étages en bois, No 1918 rue Conti, dans le même îlet et à touchant de la susdite, contenant salons doubles avec portes à battants, cuisine, deux chambres à coucher devant et deux sur la galerie, gaz, deux citernes, grande cour et maintenant louée à raison de $18 par mois, payable mensuellement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans représenté par billets promissoires portant 7 pour cent d'intérêt net an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, assurances, honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Chas. T. Soniat, notaire public.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mars 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPECULATEURS ATTENTION

Cottages simples et doubles dans le Premier District.

Le Magasin et Résidence

No 1515 avenue St-Charles, entre les rues Melpomène et Terpsichore.

Nos 1105 et 1107 rue Liberté, entre les rues Calliope et Clio.

Nos 92 et 94 rue Franklin, entre les rues Gravier et Perdido

—ET—

Le Cottage simple avec Dépendances à deux étages,

No 433 rue Franklin, entre les rues Perdido et Gravier.

RAPPORTANT DE BONS LOYERS.

A L'ENCAN.

Succession de William Toohey.

No 46,590—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED O. GREEN, encanteur—Bureau No 528 rue Commune — JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 24 janvier 1896, et d'un ordre subséquent daté et signé le 3 février 1896, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore; le lot désigné par le No 5 sur un plan par Joseph Pilie, le 9 mars 1840, déposé dans le bureau de A. Masureau, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure 28 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un magasin et une résidence en bois à un étage, contenant 4 chambres et un vestibule connu comme le No 1515 avenue St-Charles.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberté, Howard, Calliope et Clio. Le lot mesure, en mesure anglaise, 29 pieds de face sur la rue Liberté par 112 pieds de profondeur entre ligne parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les numéros 1105 et 1107 rue Liberté, retiré de la rue, ayant 4 chambres de chaque côté, galerie devant, tout en ardoises et rapportant un loyer de $25.00 par mois.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville et dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido.

Le lot mesure 49 pieds 8 pouces de face à la rue Franklin sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, contenant 7 chambres et un cottage simple avec 4 chambres, rapportant un loyer de $43.00 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Gravier et Perdido. Le lot mesure 32 pieds de face sur la rue Franklin, par 127 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Perdido, et 127 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un cottage simple, avec une bâtisse à deux étages dans le fond, contenant en tout 11 chambres, connu comme le No 433 rue Franklin et rapportant un loyer de $18 par mois.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et la balance s'il y en a, un et deux ans de crédit avec hoir pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente garanti par hypothèque et liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer en plus les taxes dues et exigibles en 1895. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Bélisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

12 fév—12 16 23—1 8 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Exceptionnelle.

CE GRAND SITE DE VALEUR

Connu comme le Half-Way House Property, situé à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et le Chemin de la Métairie, faisant face au Nouveau Bassin, près du magnifique Cimetière de la Métairie, commandant presque l'entière façade du Oakland Park, à proximité au terminus de la ligne de chemin de fer de la rue du Canal et sans contredit la plus belle localité pour une belle entreprise manufacturière, scierie, jardin ou autres industries ayant besoin de terrains vagues, facilités maritimes et accessibilité facile au centre et à toutes les autres parties de la ville. Le tout embelli par de magnifiques arbres fruitiers, ombreux et autres, etc.

Succession de Samuel Fasnacht.

No 24,516—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 janvier 1896 et d'un ordre subséquent daté du 27 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Fasnacht, No du dossier 24,516, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre située dans la Paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat à la jonction du New Shell Road et du Métairie Road, mesurant 300 pieds de face sur une ligne parallèle avec le nouveau canal (the New Shell Road) à une distance de 1000 pieds près ou pas moins de 120 pieds de bord (ou rive) du dit Canal, par 400 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face au Chemin de la Métairie (Metairie Road); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en bois à un étage anciennement en usage comme une buvette et café; une bâtisse en briques en usage comme un atelier et magasin de jardinier.

2° Une certaine portion de terre, située dans la paroisse d'Orléans, dans cette ville et dans cet Etat, mesurant 148 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le New Canal Shell Road, à une distance de 120 pieds du dit Canal, 262 pieds, un pouce de profondeur, suivant le cours de la ligne de la Métairie, ou elle se joint à la propriété ci-dessus décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, se joignant à la propriété de Samuel M. Read, ou représentants, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, y consistant en une résidence à un étage, écurie, étable, etc.

Pour plus amples informations voyez le plan à la Bourse.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance du prix d'achat en billets de l'acquéreur en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, respectivement, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date, garanti par hypothèque sur les dites propriétés, avec toutes les clauses usuelles. 5 0|0 d'honoraires d'avocat, coûts, etc., qui sont spécifiés dans les hypothèques sur les dites propriétés.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Duvigneaud, notaire public. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

2 fév—2 9 16 23—1 8 mars à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement emménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond; cour avec pavage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'îlet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication. 9fév—9 16 23 mars 1 8 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.—

No. 46,921—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 février 1896, dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant De bigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété, payables à un et deux ans, avec 8 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assuran es. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Bélisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

12 fév—12 16 23—1 8 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Exceptionnelle.

CE GRAND SITE DE VALEUR

Connu comme le Half-Way House Property, situé à la jonction du Nouveau Chemin Coquillé (New Shell Road) et le Chemin de la Métairie, faisant face au Nouveau Bassin, près du magnifique Cimetière de la Métairie, commandant presque l'entière façade du Oakland Park, à proximité au terminus de la ligne de chemin de fer de la rue du Canal et sans contredit la plus belle localité pour une belle entreprise manufacturière, scierie, jardin ou autres industries ayant besoin de terrains vagues, facilités maritimes et accessibilité facile au centre et à toutes les autres parties de la ville. Le tout embelli par de magnifiques arbres fruitiers, ombreux et autres, etc.

Succession de Samuel Fasnacht.

No 24,516—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR PAUL & GURLEY.—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 janvier 1896 et d'un ordre subséquent daté du 27 janvier 1896, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Samuel Fasnacht, No du dossier 24,516, de la dite Cour, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre située dans la Paroisse d'Orléans dans cette ville et dans cet Etat à la jonction du New Shell Road et du Métairie Road, mesurant 300 pieds de face sur une ligne parallèle avec le nouveau canal (the New Shell Road) à une distance de 1000 pieds près ou pas moins de 120 pieds de bord (ou rive) du dit Canal, par 400 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et faisant face au Chemin de la Métairie (Metairie Road); ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en bois à un étage anciennement en usage comme une buvette et café; une bâtisse en briques en usage comme un atelier et magasin de jardinier.

2° Une certaine portion de terre, située dans la paroisse d'Orléans, dans cette ville et dans cet Etat, mesurant 148 pieds 8 pouces et 3 lignes de face sur le New Canal Shell Road, à une distance de 120 pieds du dit Canal, 262 pieds, un pouce de profondeur suivant le cours de la ligne de la Métairie, ou elle se joint à la propriété ci-dessus décrite et 295 pieds, 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la ville, se joignant à la propriété de Samuel M. Read, ou représentants, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, y consistant en une résidence à un étage, écurie, étable, etc.

Pour plus amples informations voyez le plan à la Bourse.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, et la balance du prix d'achat en billets de l'acquéreur en montants égaux, payables à un et deux ans après la date de l'adjudication, respectivement, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, à partir de la date, garanti par hypothèque sur les dites propriétés, avec toutes les clauses usuelles. 5 0|0 d'honoraires d'avocat, coûts, etc., qui sont spécifiés dans les hypothèques sur les dites propriétés.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant J. Duvigneaud, notaire public. Un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

2 fév—2 9 16 23—1 8 mars à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Furniture Manufacturing Company, en liquidation.

No 46,523—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 12 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre en date du 4 février 1896, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos un à dix, tous dès inclusivement de l'îlet 23 (maintenant îlet 62), bornés par les rues Front, Deuxième, Bellecastle et le fleuve Mississippi, et mesurant chacun 30 pieds 9 lignes de face à la rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front, sur les rues Dufossat et Bellecastle au fleuve Mississippi et entre lignes parallèles, mesure américaine, étant l'îlet entier de 300 pieds 11 pouces et 2 lignes; les dits lots figurant autrefois sur un plan de William Forshey, désigné par le No 9, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyere, ancien notaire en cette ville, avec le droit de battage et d'accroissement futur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété sera vendue en totalité ainsi qu'elle est décrite ci-dessus, ou subdivisée comme suit, pour satisfaire la demande :

1. Cette portion de terre s'étendant entre les rues Front, Dufossat et Bellecastle et la Levée, et ayant des améliorations ci-dessus.

2. Cette portion de terre s'étendant entre la Levée, les rues Dufossat et Bellecastle et le fleuve Mississippi, avec le droit de battage et d'accroissement futur. Le tout d'après un plan et arpentage qui doit être exhibé à la Bourse avant et au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans démontré par des billets portant 6 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, les dits billets à un et deux ans, respectivement, subdivisés en montants pouvant être distribués entre les parties intéressées garantis par hypothèque spécial, lien du vendeur et privilège sur la dite propriété, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour mettre en vigueur la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets; et les acquéreurs devront assumé le paiement des taxes dues et exigibles en 1896, ou deuxa et au plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

9 fév—9 16 23—mars 1 8 12

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX Splendides Résidences. UNE Encoignure pour les Affaires et Résidence, DANS LE SECOND DISTRICT.

Entourés de trois lignes de chars électriques, écoles, marchés, églises et autres commodités, et à huit minutes de marche de la rue du Canal.

Succession d'Hippolite Gally

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,756.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 723 (ancien numéro 155) rue Commune—MERCREDI, 19 février 1896, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1896, pour le compte de la succession des propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant l'ancien numéro municipal 154 et nouveau numéro municipal 1040 rue St-Pierre dans cette ville) et les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé, et étant dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre "A" de l'îlet 100, lequel est compris entre les rues **Kempara, St-Pierre, Bourgogne** et **Tonlouse**, formant l'encoignure des dites rues **St-Pierre** et **Kemparts**, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue **St-Pierre** sur soixante quatre pieds, neuf pouces de profondeur et de face à la rue des **Kemparts**.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, le tes de chaussée contenant 2 chambres, galerie et palier avec escaliers occupé comme buvette, et les étages supérieurs, contenant 2 chambres à coucher; aussi une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises, contenant 3 chambres en haut et 3 chambres en bas, citerne, lieux d'aisance, hydrant, etc.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896, au taux de $30 par mois payable mensuellement

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal No 1052 et nouveau numéro municipal 1038 rue St-Pierre, de cette ville, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignée comme lot No "Deux" sur le croquis et certificat d'arpentage daté le 15 novembre 1895 et fait par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et architectes, lequel dit lot, dressé par F. De Armas, arpenteur, vingt-neuf pieds un pouce et six lignes de face sur la rue St-Pierre par quatre-vingt-quatorze pieds neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles; le tout conformément au dit croquis.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises avec cuisine en briques à deux étages, ouvertes en ardoises attachées, contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salons doubles avec portes à coulisses, salles à manger et 2 chambres dans la bâtisse des cuisines et sur les étages supérieurs 3 chambres à coucher en haut, cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain et toilettes, citernes, lieux d'aisance et hydrants; gas partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 150 ou nouveau No municipal 1030 rue St-Pierre, en cette ville, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans ces mêmes districts et îlets que les propriétés ci-dessus décrites, désignée comme le lot No "Trois" sur le croquis plan et certificat d'arpentage, sus-mentionnés, Kirkland & Théard, ingénieurs civils et architectes, conformément auquel dit plan ledit lot No Trois mesure, en mesure anglaise, vingt-neuf pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue **St-Pierre** sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et quatre lignes.

Les améliorations consistent en une belle résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec cuisine en briques à deux étages contenant au rez-de-chaussée grand vestibule, salon double à arches, salle à manger, 2 chambres dans la bâtisse de cuisine, et 3 chambres au dérieur 3 chambres à coucher et 1 cabinet dans la bâtisse principale et 3 chambres et 1 chambre à bain dans la bâtisse de cuisine, citerne, lieux d'aisance et hydrants, gas partout.

Vendus sujet à un bail expirant le 30 septembre 1896 au taux de 35 dollars par mois payable mensuellement.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance s'il en reste à payer et de un an de crédit en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garantis par hypothèques et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, actes de vente devant contenir les dites ses usuelles de sécurité comprenant les honoraires de avocats en ce qui concerne les honoraires d'avocats, assurances, etc., les acquéreurs devront déposer avec les encanteurs 10 pour cent du montant de leur enchère, au moment de l'adjudication, et assumeront, en plus de leur enchère, le paiement des taxes de ville et d'Etat pour 1896.

Actes de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 19

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46,462 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 4 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci après décrite, à savoir—

Dix lots de terre avec toutes les bâtisses, et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant tout l'îlet de terre borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit îlet mesure, conformément au dit plan, dressé par d'Hémécourt, voyer, en date du 23 mars 1876—99 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 8 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 308 pieds 11 pouces 6 lignes sur la Promenade Carondelet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 fév—2 9 16 23—mars 1 4

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
912 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 112. 29can—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Voulez-vous un Placement Sûr? No 733 rue Julie entre St-Charles et Carondelet.

Situé dans un endroit central et dans un voisinage des plus désirables. Rapportant $40 de loyer par mois; à cinq minutes de marche de la rue du Canal.

Sujet à un bail jusqu'au 30 sept. 1896.

Succession de Mme Mary L. Russ.

No 48,017—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, 5 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR CURTIS & WALMSLEY—W. P. Cortie, encanteur—Bureau No 137 rue Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 21 janvier 1896, pour le compte de la dite succession, sera vendue à l'encan, la propriété ci-après décrite à savoir—

Tout et en particulier les bâtisses et améliorations maintenant érigées et se trouvant sur cette portion de terre située et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Julie, St-Joseph et St-Charles, laquelle est désignée comme le lot D sur un plan d'arpentage dressé par J. A. D Hémécourt, député voyer, sous la date du 27 mars 1879, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17me jour de mai 1879 et mesurant vingt-sept pieds et onze pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 109 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Aussi, le droit d'occuper et de posséder les dites bâtisses et améliorations et la portion de terre ci-dessus, désignée par la lettre D, sur laquelle est érigée jusqu'à l'an 1908 pour le terme de cela qui est composée des parties des lots numérotés 18, 19 et 20 sur un plan lithographié annexé à un acte passé pardevant J. O. Stark, autre fois un notaire en cette ville, le 1 mars 1856, et jusqu'à l'année 1907 pour la partie de cela qui est composé du lot numérotés 21 sur le dit plan et du réembourssement de la valeur actuelle des dites bâtisses et améliorations par la "Poydras Female Orphan Society".

Toutes les particularités des dits baux et contrats peuvent se voir en se référant aux susdits actes pardevant le dit T. O Stark, 14 mars '56 et 5 mars '57, R. W. Montgomery et Thos B. Lee, et le transfert des susdits à S P. Ruse daprès l'acte portant le même notaire, le 2me jour de février 1860.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes pour 1896 et déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, jr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

Voyez le plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

2 fév—2 9 16 23—mars 1 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Stock de marchandises sèches, variétés, jouets, vitrières, comptoirs, aussi meubles, aussi bijouterie, consistant en montres en or, boucles d'oreilles, etc., contenus dans le magasin et résidence No 1452 rue Robertson entre Kerlerec et Columbus.

Succession de Catherine B. Baar, veuve de C. D. A. Barbier.

No 48,298—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR D. DANZIGER, Encanteur, bureau 314 Bâtisse Henson, MARDI, le 20 février 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux No 1452 rue Robertson en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 février, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, sera vendu à l'enchère publique, le stock de marchandises sèches, variétés, meubles, bijouterie, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

9 fév—9 12 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois, et à deux étages, dans le Troisième District, 1450 et 1452 rue Robertson, entre Colombus et Kerlerec, et un lot se joignant. Un îlet des chaux électriques rues Verté, Espanade et Claiborne.

Succession de Catherine B. Baar veuve de C. A. Barbier. No 48,298—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR D. DANZIGER, encanteur, Bureau 314 Bâtisse Henson — Le MARDI, 10 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 février 1896 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux ventes publiques

Deux certains lots de terre, bâtisses, etc., situés dans l'îlet 3 de la Division C, dans l'îlet borné par les rues Colombus, Villeré, Kerlerec et Robertson, et mesurant (les dits lots) chacun 31 pieds 3 pouces et 5 lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze et 95 pieds 11 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur un des lots (l'autre étant vacant) consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant, de chaque côté, 5 chambres, gaz, hangar, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs portant 7 0|0 d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété vendue, actes de vente devant contenir les dites ses usuelles de sécurité comprenant les honoraires des avocats en cas de procès, transfert d'assurance, etc.—L'acquéreur devra assumer en plus les taxes de 1896 et fera un dépôt de 10 0|0 comptant.

Actes de vente par devant Félix J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9 fév—8 9 16 23—mars 1 7 a date.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage. LES RÉSIDENCES DE CHOIX EN BOIS A UN ET DEUX ETAGES, Nos 1810, 1812 et 1814 DOUANE,

Entre les rues Derbigny et Roman. Dans l'affaire de Seymour Smith, John Williamson Et Als.

No 47,989.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur.—Bureau 313 rue Commune.—MARDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre rendu et daté le 9 janvier 1896, par l'Hon. N. H Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus—

La résidence en bois à deux étages, Nos